

Conçu par :
Eric Fayolle
Imprimé en :
héliogravure
Couleurs :
bleu, jaune, gris, blanc
Format :
rond sur un support
carré de 38 x 38
diamètre 32 mm
30 timbres à la feuille
Valeur faciale :
0,46 € - 3,00 F



premier jour



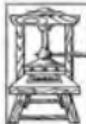
Dessiné par
Jean-Paul Cousin
Timbre à date 32 mm
"Premier Jour"

La pièce est représentée de biais afin de la mettre en valeur de façon dynamique et d'éviter toute confusion entre la valeur faciale du timbre et la dénomination de la pièce. Le fond bleu évoque l'Europe avec les 12 étoiles de son drapeau ainsi qu'un jeu graphique portant sur les valeurs des billets en euros.

C'est le revers de la pièce de 1 euro qui figure sur le timbre. Il reprend ainsi le côté commun à tous les pays de la zone euro. Celui-ci représente la valeur de la pièce de 1 euro sur fond de carte de l'Europe, ainsi que les douze étoiles du drapeau européen.

**L'oblitération "Premier Jour"
est disponible pendant 8 semaines auprès du
Bureau des oblitérations philatéliques,
61 - 63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09.**

• • • • • Demain l'euro



Vente anticipée le 23 juin 2001
à Paris

Vente générale
dans tous les bureaux de poste
le 25 juin 2001



• • • • Demain l'euro

*Timbre-poste de format rond de 32 mm de diamètre
sur un support carré de 38 x 38*

*Conçu par Eric Fayolle
Imprimé en héliogravure
30 timbres par feuille*

Le 1^{er} janvier 1999, l'euro devient la monnaie unique de l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce (janvier 2001), l'Italie, l'Irlande, le Luxembourg, le Portugal et les Pays-Bas. Dans la zone euro il n'y a plus de fluctuation entre les monnaies.

Jusqu'au 31 décembre 2001, l'euro et le franc cohabitent.

Pendant cette période transitoire de trois ans, l'euro ne peut être utilisé que sous sa forme scripturale (chèque, virement, compte...).

La dernière étape se concrétise par l'introduction des pièces et billets euros utilisables dans tous les pays de la zone euro.

La Poste a été au premier rendez-vous de l'euro, en étant la première poste européenne à émettre un timbre double affiché dès le 1^{er} janvier 1999. Ce double affichage sur tous les timbres du programme philatélique émis depuis juillet 1999 permet d'inscrire l'euro dans la vie quotidienne.

Le timbre double affiché à l'effigie de la pièce de 1 euro annonce l'événement : l'introduction de la monnaie fiduciaire euro.

Le timbre est illustré par la face commune (les 8 pièces euro ont une face commune et une face nationale) de la pièce de 1 euro dessinée par le graveur belge Luc Luyckx. La face commune présente la carte stylisée de l'Union européenne (avec pour toile de fond des lignes transversales sur lesquelles s'accrochent les étoiles du drapeau européen).

Pour la pièce de 1 euro, la France a choisi d'inscrire dans un hexagone le symbole de l'arbre de vie et la mention RF, et de reprendre la devise : liberté égalité fraternité.

Les timbres francs comme les timbres double affichés gardent leur pouvoir d'affranchissement au-delà du 1^{er} janvier 2002, sans limitation de durée.

Concepteur :
Éric Fayolle

Imprimé en héliogravure



Le 1^{er} janvier 1999, l'euro devient la monnaie unique de l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce (janvier 2001), l'Italie, l'Irlande, le Luxembourg, le Portugal et les Pays-Bas. Dans la zone euro il n'y a plus de fluctuation entre les monnaies. Jusqu'au 31 décembre 2001, l'euro et le franc cohabitent. Pendant cette période transitoire de trois ans, l'euro ne peut être utilisé que sous sa forme scripturale (chèque, virement, compte...). La dernière étape se concrétise par l'introduction des pièces et billets euros utilisables dans tous les pays de la zone euro.

La Poste a été au premier rendez-vous de l'euro, en étant la première poste européenne à émettre un timbre double affiché dès le 1^{er} janvier 1999. Ce double affichage sur tous les timbres du programme philatélique émis depuis juillet 1999 permet d'inscrire l'euro dans la vie quotidienne. Le timbre double affiché à l'effigie de la pièce de 1 euro annonce l'événement : l'introduction de la monnaie fiduciaire euro.

Le timbre est illustré par la face commune (les 8 pièces euro ont une face commune et une face nationale) de la pièce de 1 euro

dessinée par le graveur belge Luc Luycx. La face commune présente la carte stylisée de l'Union européenne (avec pour toile de fond des lignes transversales sur lesquelles s'accrochent les étoiles du drapeau européen). Pour la pièce de 1 euro, la France a choisi d'inscrire dans un hexagone le symbole de l'arbre de vie et la mention RF et de reprendre la devise : liberté égalité fraternité.

Les timbres francs comme les timbres double affichés gardent leur pouvoir d'affranchissement au-delà du 1^{er} janvier 2002, sans limitation de durée.